

COMPTE-RENDU DU 6 OCTOBRE 2026

La CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

« Madame la Présidente,

Le gouvernement a présenté ce jeudi 1er octobre 2026 son projet de loi de Finances pour 2027. Dans la droite ligne des budgets précédents, c'est à nouveau l'austérité à tous les étages et la poursuite d'une politique menée depuis 2017, qui a créé un système où les plus fortunés s'enrichissent au détriment de l'intérêt général.

Les grandes entreprises et les plus riches toujours épargnés, pas de réforme des niches fiscales, gel de prestations sociales, gel de pensions et retraites.

Les fonctionnaires ne sont pas en reste !

Trois jours après une mobilisation qui a rassemblé plus de 300 000 personnes, au lendemain d'un budget qui gèle le point d'indice pour la quatrième année consécutive, le Gouvernement a choisi de ne rien entendre. David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, a réuni ce vendredi 2 octobre les organisations syndicales de la fonction publique pour un rendez-vous salarial.

Au final, la question du pouvoir d'achat des agents publics n'obtient absolument aucune réponse. Depuis la dernière revalorisation du point, en juillet 2023, les prix ont augmenté de 6.2 %. Depuis 2017, le point a perdu + de 15% de sa valeur réelle.

Les restrictions budgétaires subies depuis plusieurs années dans les services publics conduisent à la mobilisation des lycéens.

Depuis plusieurs jours, ces derniers se mobilisent pour obtenir de meilleures conditions d'études, des créations de postes d'enseignants, la diminution des effectifs par classe, l'abrogation de Parcoursup, des bourses pour toutes et tous...

Toutes les violences sont condamnables mais il est inacceptable que le gouvernement leur offre comme seule réponse l'envoi des forces de l'ordre et la répression !

Concernant l'instance de ce jour, et plus particulièrement les questions diverses, la CGT souhaite avoir des réponses sur les points suivants :

- Les fontaines à eau sont hors service faute d'entretien, quand pouvons-nous espérer les voir de nouveau fonctionner ?
- Le Q-Matic du CFP Moreaux est hors d'usage. La présence d'un vigile ne peut être qu'une solution temporaire et particulièrement onéreuse. Il gère les usagers et les files, cela reste cependant compliqué pour les agents d'accueil pour suivre l'ordre d'appel. Il est impossible de transférer les contribuables entre deux guichets, ils sont obligés de reprendre un nouveau ticket et de refaire la queue avec une nouvelle attente. Une solution rapide doit être trouvée.

- La liste des agents « SST » sur les sites est à mettre à jour, certains des agents sont en retraites depuis de nombreuses années, d'autres ont quitté le département.
- Malgré nos précédentes demandes, les plans d'évacuation du 2ème étage de la rue des Moreaux ne sont toujours pas à jour, un BAES est toujours présent alors qu'il conduit dans un bureau fermé sans aucune issue de secours. Un état des lieux du bâtiment devait être fait, qu'en est il de sa réalisation ?»

En réponse à notre déclaration liminaire, la Directrice a précisé qu'elle partageait l'urgence de trouver une solution pour le Qmatic de la rue des Moreaux (distributeur de tickets). La société pour laquelle la direction a versé des arrhes a été mise en garde.

La direction va revoir les affichages des personnes habilités aux 1^{ers} secours sur les sites. Elle va aussi revoir les trousse de secours sur les sites.

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour

I - Approbation des procès verbaux des séances du 09/10/2025 et du 16/03/2026 :

PV approuvés à l'unanimité.

II - Retour sur le suivi des observations effectuées lors des précédents CSAL-FS:

- Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (BAES) : L'entreprise Dessautel doit intervenir rapidement pour en installer des nouveaux et retirer les anciens suite à la modification de certaines cloisons.
- Fontaines à eau : mesure de précaution vis-à-vis de la date butoir des entretiens. Une autre entreprise a été contactée pour la reprise du marché.
- Les plans d'évacuation du 2ième étage sont à revoir ainsi que les éclairages de sécurité incendie.
- Listes SST seront mises à jours sur les différents sites après réception des attestations de l'année.
- La porte du rez de jardin et celle du rez de chaussée du CFP rue des Moreaux vont être automatisées. Le dossier doit être monté pour obtenir le financement sur le fond handicap. Le coût est de 11 419€ HT (dont 10 000 € serait pris en charge par le fond handicap).
- Local à vélo rue des Moreaux : un rack à vélo supplémentaire a été installé dans le garage ;
- installation du store à Tonnerre ;
- Avallon : travaux d'insonorisation en cours le commutateur de TOIP qui fait du bruit.

III - retour sur les épisodes de canicule:

La CGT a indiqué que la note avait le mérite de préciser les possibilités offertes en fonction du niveau d'alerte. Cependant, aucune précision n'est faite sur l'heure à laquelle les agents peuvent partir l'après midi. Doivent-ils attendre 16h alors qu'ils sont arrivés à 7h ? La CGT a expliqué que les bâtiments étaient toujours aussi chauds les jours suivant une canicule. La CGT a demandé que la direction prenne des mesures concernant les horaires pour ces jours-là en fonction de l'intensité.

Des devis sur les films solaires et climatiseurs fixes pour les salles rafraîchies vont être faits. Une salle rafraîchie sur chaque site est en réflexion avec des écrans pour que les agents puissent y travailler. A la direction, la salle ATI est climatisée et peut accueillir les agents. La salle de formation au CFP des Moreaux semblent la plus propice à être rafraîchie pour accueillir les agents en cas de canicule, la salle de réunion du 2ième étage pourrait également être concernée par cette mesure.

Les chefs doivent avoir un contact pratiquement quotidien avec leurs agents isolés.

Une enquête au niveau national de la DIE sur les bâtiments (climatisés ou non) est menée. La direction a répondu et attend de voir ce qu'il en ressortira.

IV- Présentation du Duerp et du Plan Annuel de Prévention (PAP):

2 groupes de travail se sont réunis pour établir le Duerp et le PAP.

Les risques de Joigny ne sont pas repris (accueil/ascenseur) et vont être ajoutés..

De nombreux risques sont communs à beaucoup de services tels que :

- conflit entre conscience professionnelle et densité des tâches de travail. La réponse apportée est de réguler collectivement les dysfonctionnements en agissant sur l'organisation et les relations de travail ;
- utilisation d'écrans pendant des heures. La réponse apportée est de répartir le temps de travail passé sur écran tout au long de la journée.

V- Rapport de visite du site d'Avallon effectuée par l'inspecteur Santé Sécurité au travail (ISST) le 29 juin 2026:

L'ISST, M LEGLISE a présenté le rapport de sa visite.

Ont été notamment pointés des problèmes d'ambiance acoustique dans un bureau qu'il faudrait résoudre, en mettant des isolants phoniques, en remplaçant une porte et en mettant aussi en place une entrée d'air neuve sur la fenêtre.

VI : Présentation des espaces de discussions au travail (EDT) :

La direction a demandé aux chefs de services d'organiser des espaces de discussions dans leur service.

Ces espaces sont des espaces d'expression et d'échange des agents et des cadres, sur leur lieu de travail, pendant le temps de travail, à propos de leurs conditions de vie au travail et sur l'organisation du travail en vue de faire émerger des pistes d'amélioration. Les EDT permettent de renforcer les collectifs de travail et de redonner du sens au travail et d'augmenter les degrés d'autonomie et les marges de manœuvre.

L'expression de la parole est libre sur tous les sujets relatifs aux conditions de vie au travail et à l'organisation du travail.

Les objectifs essentiels sont :

- donner un droit d'expression aux personnels sur leurs conditions de vie au travail et sur l'organisation du travail ;
- exposer et identifier la nature des difficultés rencontrées ;
- rechercher et proposer des solutions d'amélioration.

Les thématiques suivantes pourront être abordées en fonctions des discussions :

- l'organisation du travail,
- l'intensification du travail, la quantité de travail et les indicateurs,
- l'information des cadres et la bonne circulation de l'information,
- la reconnaissance et le soutien de la hiérarchie.
- les relations de travail (hiérarchie, collègues),
- le changement dans le travail.
- la perte d'autonomie,
- la relation avec les usagers.

VII -Présentation du bilan du télétravail:

Au 30/06/2026, 62 153 agents bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail, 205 pour la DDFiP de l'Yonne. Pour l'Yonne, la répartition est de 17,9 % de A+, 48,6 % de A, 24 % de B et 9,5 % de C.

Au niveau national, il y a eu 98 recours pour refus de télétravail sur 71 755 autorisations accordées soit 1,6 %.

Dans l'Yonne, il n'y a eu aucun refus. Seuls sont comptabilisés et permettent de faire un recours, les refus dans Sirhius. Aussi, la CGT Finances insiste sur le fait que les agents doivent faire leur demande dans Sirhius pour pouvoir faire un recours en cas de refus et ne pas s'arrêter à un refus « oral » de leur chef de service qui n'est pas comptabilisé.

VII-Point sur l'exécution du budget CSAL FS 2026 et propositions de nouvelles actions :

Une formation en gestion des émotions a été annulée sur Sens faute de participants.

Budget formation restant: 1 650 euros

Budget FS : 5 271 euros

Le budget formation a été basculé sur le budget FS qui a donc un solde de 6 921 euros.

La commande complémentaire de bras support écran d'ordinateurs pour 3 900 euros a été validée pour le SIE d'Auxerre et le SGC de Chablis.

Des climatisations mobiles vont être achetées avec le solde du budget.

IX- Fiches de signalement « signalfip » :

3 nouvelles fiches qui ont fait l'objet pour certaines de rappels de la part de la direction.

X - Examen des fiches accident:

Une seule fiche accident a été produite.

XII - Examen des fiches navettes des registres santé sécurité au travail:

Les dernières fiches navettes sont sur le site de Sens avec la description des fuites lorsqu'il pleut. La direction doit revoir avec la mairie. S'agissant d'un bâtiment locatif, elle tente de convaincre le propriétaire (la mairie) de la nécessité d'y remédier en engageant les travaux nécessaires.

XII -Questions diverses :

- Déménagement du SGC d'Auxerre et de la Paierie sur la rue des Moreaux :

Selon l'administration, les motivations de cette opération sont un meilleur service rendu à l'utilisateur, une demande des agents du SGC et une économie budgétaire grâce à la rationalisation des m² par agent. La CGT aurait préféré qu'il soit assumé que le choix principal reste les économies budgétaires et que l'administration ne se cache pas derrière le service rendu à l'utilisateur.

La direction va rendre un bâtiment domanial et espère ainsi bénéficier de budget alloué pour les travaux.

Aucun calendrier n'est figé mais idéalement ce serait pour août 2027.

La direction va informer les chefs de services concernés ainsi que les organisations syndicales. La direction se déplacera également pour rencontrer les agents concernés par ce déménagement, qu'ils soient de la rue du Pont ou du CFP Moreaux. Ces rencontres pourraient se dérouler après les vacances scolaires de la Toussaint.

Vos représentants CGT Finances au CSAL-FS de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Caroline GERMAIN
Yannick BORODACZ - Delphine BAUMONT